

PLAINTEL

Infos Municipales

N° 244

A la Une • A la Une • A la Une • A la Une

DIMANCHE 2 MARS, PLAINTEL-PLAINTEL QUAND LE PELOTON ASSURE LE SPECTACLE

Neige ou soleil pour la 26^{ème} Plaintel-Plaintel ? Quelle que soit la météo, notre célèbre classique cycliste générera encore une fois du spectacle et un beau vainqueur, ce dimanche 2 mars. L'itinéraire se compose de deux grandes boucles, l'une de 60 km passant par Ploëuc-sur-Lié, L'Hermitage-Lorge, Le Bodéo, La Harmoye, Lanfains, Quintin et Saint-Brandan ; l'autre de 30 km, repassant par Ploëuc-sur-Lié et bifurquant vers Moncontour, Hénon, Quessoy, Saint-Carreuc. Au total, le peloton passera à trois reprises dans le bourg. Trois difficultés majeures se dresseront sur la route des coureurs : le col de Lanfains (322 m), les hauteurs de l'Armel et la fameuse Côte-Meussue, située à quelques encablures du circuit final de la Gare.

Première course en ligne de la saison dans la région, Plaintel-Plaintel est classée « toutes catégories », d'où une attractivité certaine de la part de l'élite bretonne.



UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE :

le challenge des Trois-Monts, scellant un partenariat entre Leader + et le comité organisateur.



Pratique : dimanche 2 mars, départ de la course Plaintel-Plaintel à 14h à la Gare. 132,5 km. A 14h15, course d'attente sur circuit fermé, réservée aux juniors, Pass'cyclisme et féminines.

Horaires de passage du peloton :

Chemin-des-Landes 14h08 •
 Plaintel bourg 14h11 •
 Plœuc/Lié 14h24 • L'hermitage-Lorge 14h31 •
 Le Bodéo 14h44 • La Harmoye 14h54 •
 Lanfains 14h59 • Quintin 15h07 •
 Saint-Brandan 15h12 •
 Plaintel Sébastopol 15h21 •
 Plœuc-sur-Lié 15h34 • Plémy Saint-Laurent 15h40 •
 Moncontour 15h49 • Hénon 16h •
 Saint-Carreuc 16h08 •
 Côte de Saint-Guihen 16h14 •
 La Secouette 16h16 •
 Bourg 16h19 • St-Quihouët 16h24 •
 Cargarhen 16h25 •
 la Côte-Meussue (sommet) 16h27 •
 entrée sur le circuit 16h30, 6 tours •
 arrivée finale à 17h14.



A NOTER AUSSI :

le matin à partir de 8h30, randonnée cyclo-sportive organisée par Plaintel-Vélo-Loisir en faveur de l'Association Camille et Lucas. Les participants auront le choix entre les deux boucles. Café d'accueil au départ, pot de l'amitié à l'arrivée.

Ouvert à tous les cyclos.

SCRUTINS DES 9 ET 16 MARS 2008 MODE D'EMPLOI

Les élections pour le renouvellement des assemblées communales et départementales (pour la moitié des cantons) auront lieu les 9 et 16 mars prochains. Chacun des bureaux de vote sera dédoublé pour l'occasion. Quelques adaptations matérielles ont donc dû être envisagées pour faciliter les opérations de vote et de dépouillement.



L'organisation des bureaux de vote sera donc modifiée par rapport aux scrutins précédents. Les trois

premiers bureaux resteront installés dans la salle des fêtes : le premier et le second dans la salle principale et le troisième dans la salle annexe.

En revanche, le quatrième bureau sera déplacé dans la salle du conseil municipal. Ce bureau concerne les habitants des secteurs de Malakoff, Tréougat, Le Rillan, Raussan, Les Tinnières, Le Pas de Galon, Rue des Granitiers (côté impair), Place du Général de Gaulle (côté pair), Rue du Parc des Sports (côté pair). En cas de doute, reportez-vous à votre carte d'électeur, le numéro de bureau y est précisé.

Les votes des deux scrutins seront recueillis séparément. Pour ce faire, deux tables de vote (par bureau) strictement cloisonnées et clairement identifiées seront mises en place. Pour chaque vote, les électeurs disposeront d'isoloirs spécifiques de sorte qu'aucune confusion ne soit possible, les deux opérations s'effectuant successivement et non simultanément.

Pour apprécier les possibilités offertes en matière de composition des bulletins, le plus simple est de se référer à la réglementation déterminant les bulletins nuls.

Ne peuvent ainsi être comptés comme suffrages exprimés :

- ⊗ les bulletins blancs,
- ⊗ les bulletins sans enveloppe (et les enveloppes sans bulletin),
- ⊗ les bulletins ne comportant pas une désignation suffisante des candidats,
- ⊗ les enveloppes et bulletins sur lesquels les votants se sont fait connaître ou portant des signes de reconnaissance,

- ⊗ les bulletins insérés dans des enveloppes non réglementaires,
- ⊗ les bulletins écrits sur papier de couleur,
- ⊗ les bulletins ou enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers,
- ⊗ les enveloppes renfermant des listes différentes et dont le nombre total de noms retenus est supérieur au nombre de conseillers à élire.

Par contre sont valables :

- ⊙ les bulletins manuscrits, l'électeur conservant le droit de composer lui-même son bulletin,
- ⊙ les bulletins panachés, de même que les bulletins incomplets (les listes comportant un nombre de noms inférieur à celui du nombre de sièges à pourvoir),
- ⊙ les enveloppes qui comportent une seule liste avec plus ou moins de noms qu'il n'y a de conseillers à élire sont valides. Les derniers noms inscrits au-delà de ce nombre ne sont pas comptés (art L 257 CE),
- ⊙ si une enveloppe contient plusieurs bulletins désignant la même liste, ces bulletins ne comptent que pour un seul.

Les bureaux de votes seront ouverts à 8 heures et clos à 18 heures.



Il est rappelé que la carte d'électeur en cours de validité est celle qui vous a été adressée en mars 2007, avec la Marianne bleue/blanc/rouge. Les nouveaux inscrits au 31 décembre 2007, recevront leur carte d'électeur dans la première semaine de mars.

Enveloppes de vote : pour éviter tout risque de confusion, les enveloppes de scrutin seront différenciées :

- couleur beige pour les élections cantonales,
- couleur bleue pour les élections municipales.

Procuration : le vote par procuration est possible. Il est conseillé de ne pas attendre pour en faire la demande.

RECRUTEMENTS CENTRES DE LOISIRS

La Communauté de Communes Centre Armor Puissance 4 recrute des animateurs(trices) pour ses Accueils Collectifs de Mineurs (centres de loisirs) d'été 3/12 ans et 13/17 ans.

Les candidat(e)s intéressé(e)s pour l'encadrement doivent adresser leur candidature le plus tôt possible et au plus tard le 1^{er} mars 2008. Les candidats qui effectuent leur stage de base BAFA après cette date doivent anticiper leur candidature.

Les courriers sont à adresser à :

M. le Président

Centre Armor Puissance 4

9 rue de la Gare

22150 PLŒUC-SUR-LIE

Pour tout renseignement, contacter Laurence Pignorel au 02 96 64 26 33

PERMANENCES

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LE RELAIS SERA FERME LES 27, 28 ET 29 FÉVRIER

Prochaines permanences

Lundis 3 et 10 mars de 10h30 à 12h

Vendredis 7 et 14 mars de 9h30 à 10h30 à la Maison de l'enfance « Le Pré Câlin »

PROCHAINS ESPACES JEUX

Les vendredis 7 et 14 mars de 10h45 à 12h

A l'ancienne école publique

Pour tout renseignement, contacter Isabelle Kerdal au 02 96 64 26 32

POINT INFORMATION JEUNESSE

Permanence de Benjamin Le Clerc

le mercredi 27 février de 16h30 à 19h

Local près du foyer des jeunes (rue des écoles).

MISSION LOCALE

Prochaine permanence en mairie de Judith Le Barzic

Le jeudi 13 mars de 14h à 17h

Prendre rendez-vous au 02 96 68 15 68

LEADER +

Permanence en mairie pour les aides financières concernant les travaux contribuant aux économies d'énergies

Le mardi 4 mars de 14h à 16h

ACTIONS PERSPECTIVE EMPLOI

Permanence en mairie

Le mardi 4 mars de 9h30 à 12h30

CAUE

Permanence de Bernard Belorgey à la DDE à Quintin

les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois de 9h à 12h

CPAM

Le mardi de 9h à 12h à la mairie de Quintin
Le jeudi de 9h à 12h à la mairie de Plœuc/Lié

ADMR

Responsables locaux à votre disposition
Anne-Marie Le Fur au 02 96 32 08 06
Françoise Huby au 02 96 32 17 39

FORUM JOBS D'ÉTÉ ET EMPLOIS SAISONNIERS

Le samedi 8 mars au Foyer des jeunes de Plaintel de 13h à 18h

Gagner un peu d'argent, mettre un pied dans l'entreprise, étoffer un CV... Un « job » offre tous ces avantages, mais pour le trouver, il faut chercher.

Aussi, pour aider les jeunes dans leur recherche, des ateliers seront mis en place avec pour objectifs d'informer sur :

- la technique de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, candidature spontanée),
- travailler quand on a moins de 18 ans,

- trouver un job d'été à l'étranger,
- la formation BAFBA/BAFD, AFPS, avec consultation des listings des employeurs et des agences d'intérimaires, des annonces d'emploi, de la législation du travail...

Le forum est organisé par le service jeunesse et le Point Information Jeunesse de la communauté de communes en partenariat avec la mission locale de Saint-Brieuc.

Plus d'infos au 02 96 42 17 70



ATELIER "Changer sa vie professionnelle"

« S'informer sur le bilan de compétences »

Mardi 4 mars de 14 h à 16 h

à la Cité des Métiers à Ploufragan
Animé par le CIBC des Côtes d'Armor
Gratuit, ouvert à tous

Sur inscription : www.citedesmetiers22.fr
Tél. 02 96 76 51 51

LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE Découvrir les métiers et les formations de l'artisanat

Les Mercredis de l'apprentissage sont organisés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor, en partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis de Ploufragan. L'objectif est d'informer les jeunes et leur famille sur les formations proposées par apprentissage. Un programme adapté selon le parcours de chacun, avec :

- possibilité de découvrir les métiers de l'artisanat,
- point d'information générale sur l'apprentissage,
- rencontres avec des apprentis,
- visite du campus,
- rencontrer et dialoguer avec les formateurs.

Connectez-vous sur www.artisan22.com rubrique « apprentis et formation »
ou contactez la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Campus de l'Artisanat et des Métiers, BP 51, 22440 Ploufragan, Tél. 02 96 76 50 00.

VIE ASSOCIATIVE • VIE ASSOCIATIVE • VIE ASSOCIATIVE

PLAINTEL SPORTS FOOTBALL

Vendredi 7 mars

Foot Loisir reçoit Plouguernevel

Samedi 8 mars

Les 18 ans reçoivent AS Trégueux

Dimanche 9 mars

L'équipe A se déplace à Pontivy

L'équipe B reçoit La Motte

L'équipe C se déplace à Plœuc

STAGE DE COUNTRY

Organisé par Extravadanse

les samedis 1^{er} et 15 mars

de 17h à 19h30 à la salle des Genêts d'Or
Ouvert à tous

Contact et inscriptions auprès de
Hélène Nicolas au 02 96 32 06 73

LOTO

Le dimanche 2 mars

à 14h30 à la salle des fêtes

Animé par Jean-Jacques

A gagner : bons de 400, 300 € et de nombreux lots.

Organisée par l'APEL de l'école St-Joseph

STAGE DANSE IRLANDAISE

Le samedi 8 mars à 14h

Organisé par les Châoupilous

Tarif : 5 €. Tél : 02 96 32 17 29

AMICALE LAIQUE

2^e vente des P'tits Loups

Vêtements, jouets, jeux, puériculture et livres de 0 à 16 ans

Le dimanche 16 mars de 9h à 16h

À la salle des Genêts d'Or

L'Amicale Laïque propose de participer (comme acheteur ou vendeur) à une grande « vente au déballage » autour du thème de l'enfant (autorisation préfectorale délivrée le 21/12/2007). Si vous désirez d'ores et déjà réserver un emplacement (au tarif de 5 € le mètre, table fournie) afin de vendre votre matériel (ouverture de la salle à partir de 7h30 pour les exposants) contactez :
Nathalie Rochelle au 02 96 32 50 85 ou Marie-Line Viot au 02 96 32 58 61

JAMBON BRAISE

Le samedi 29 mars

À partir de 20h à la salle des fêtes

Organisé par

le Cercle Celtique des Guédennes

Contact : 02 96 32 13 63

L'APEL DE L'ECOLE St-JOSEPH

organise un vide grenier et brocante associés à une foire aux végétaux

le dimanche 27 avril de 9h à 18h

4 € le mètre linéaire

Réservation au 06 26 83 36 68

LES AMIS DE CONSTANTA

Résultats du concours de boules du 16 février au Poteau à Plœuc (30 doublettes participantes) :

1^{er} : Stéphane Morzadec et Fils.

2^{ème} : Robert Le Bellégo et Andrieux.

3^{ème} : Philippe André et Marcel Robert.

4^{ème} : Michel Coquen et Daniel Eouzan.

5^{ème} : Cédric Rouxel et Florian Baudet.

6^{ème} : René Hervé et Jacques Robin.

L'EQUIPE FEMININE DU TENNIS CLUB

Lors de la 8^{ème} journée de championnat de D2, l'équipe 1 féminine du TC Plaintel a vaincu l'équipe du TC Hillion, actuellement leader du groupe, après des matchs très serrés. C'est une "belle performance" des filles qui occupent malgré tout la dernière place du groupe. Michel Budet, capitaine de l'équipe, a dû constituer son équipe avec les remplaçantes (Maryvonne Denis, Sylviane Perrio, Françoise Rouillé), suite aux blessures de trois joueuses en début de saison. Michel les remercie pour avoir su garder leur motivation lors des rencontres. Les deux prochains matchs se joueront à l'extérieur.



Rang du bas :
Delphine Gorin,
Sylviane Perrio,
Michel Budet.

Rang du haut :
Maryvonne Le Men,
Maryvonne Denis,
Isabelle Morvan,
Karine Labbé,
Clotilde Burlot.

Nouveau chez VIVAL

Depuis le 20 février
ouverture de nouveaux rayons

• **Epicerie Fine** : thé, café, panier malin sur commande, panier gourmand sur commande • **Cave à whisky** : avec verres et carafes • **Cave à vin** : avec verres, carafes et accessoires • **Dépôt de pressing**.

Ouvert de 9h à 12h30
et de 15h30 à 19h30 (fermé le lundi)

Tél : 02 96 32 01 45

LAVERIE LIBRE-SERVICE NET BIO

Machines à laver de 8 kg
avec super essorage et 16 kg spéciale couette
Séchoirs grande capacité de 17 kg
Distributeur de lessive écologique
Paiement par pièces ou billets
avec rendu monnaie
Vente de produits d'entretien écologiques
(plus d'infos sur www.netbio.fr)

**Zone Commerciale
de Malakoff**
Contact : 06 19 43 82 31



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER

Étaient Présents : J. Le Vée, E. Cambrésy, G. Jolly, E. Demoy, F. Dieulesaint, G. Le Chanu, A. Touboulic, C. Chandemerle, R. Gaillard, G. Bidan, P. Morin, J.R. Bannier, M.C. Perro, J. Sommier, J. Rault, C. Heydon, B. Daniel, A. Burlot, A. Chauvin, J.M. Mongin.

Absents Excusés : Y. Le Cocguen (donne pouvoir à J. Sommier), B. Le Guilloux (donne pouvoir à J.R. Bannier), M. Le Floch (donne pouvoir à A. Chauvin).

→ FINANCES

Le Conseil Municipal :

- ▶ Fixe (à l'unanimité) les taux d'imposition pour l'année 2008.
- ▶ Adopte (par 20 voix pour et 3 abstentions) le budget Commune 2008.
- ▶ Adopte (par 20 voix pour et 3 abstentions) les budgets eau et assainissement 2008.
- ▶ Adopte (à l'unanimité) les budgets lotissements et zones 2008.
- ▶ Autorise le Maire (à l'unanimité) à solliciter la DGE auprès du Préfet, sur le programme annuel de voirie, au taux de 35 % (coût : 85 000 € HT, subvention DGE : 29 750 €, emprunt et autofinancement : 55 250 €).
- ▶ Décide (à l'unanimité) de supprimer la régie « droits de place » pour les ventes ambulantes, à compter du 10 février 2008, et d'émettre désormais des titres à l'encontre des redevables.
- ▶ Autorise le Maire (à l'unanimité) à encaisser la somme de 30 € réglée en dédommagement par une association plaintelaise, suite à des dégâts commis sur le faux-plafond de la salle des fêtes (le montant correspond à des heures de main d'œuvre effectuées par les services techniques pour la réparation).
- ▶ Décide (à l'unanimité) d'attribuer une participation de 1200 € au SIVU des Chaos du Gouët au titre de l'année 2008.

→ TRAVAUX

Le Conseil Municipal (à l'unanimité) :

- ▶ Valide l'avant projet détaillé du foyer au Tertre Rohan.
- ▶ Adopte le dossier « études préliminaires » pour la mise en œuvre d'une nouvelle filière boues pour le traitement des boues de la station d'épuration, d'un montant de 343 000 € HT, soit 410 228 € TTC et sollicite l'aide financière du Conseil Général et de l'agence de l'eau pour la réalisation de ce projet.
- ▶ Autorise le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues pour les 7 lots qui étaient restés infructueux lors du premier appel d'offres, pour la construction du restaurant municipal.

- ▶ Autorise le Maire à signer le devis et à régler la dépense à EDF, pour le déplacement d'un poteau électrique, dans le cadre des travaux d'aménagement du lotissement Belle Noë 2. Le montant des travaux est de 1 246,39 € TTC. La commune contribue au financement, à hauteur de 10% de la dépense, soit 124,64 € TTC.
- ▶ Accepte la révision du prix de 918 €, pour l'assurance dommage-ouvrage du Centre Technique Municipal souscrite auprès de la compagnie d'assurances MMA (montant total : 11 838 €).
- ▶ Autorise le Maire à signer un avenant pour la fourniture de deux pompes de relèvement pour la viabilité de la zone des Prés Guyomard, soit une plus-value de 3 000 € HT par rapport à l'estimation initiale.
- ▶ Autorise le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire pour le restaurant municipal et l'aménagement du foyer au Tertre Rohan.

→ PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal (à l'unanimité) :

- ▶ Approuve les modifications de la grille des effectifs :
 - pour le changement de durée hebdomadaire de service d'un agent (de 18h30 à 35h) au 1^{er} mars 2008, suite à un départ en retraite ;
 - pour la création de deux postes d'agent non titulaire à la garderie municipale et au centre de loisirs, dans le cadre d'un besoin occasionnel, à compter du 11 février 2008 pour une durée de trois mois renouvelable une fois.

→ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Conseil Municipal (à l'unanimité) :

- ▶ Autorise le Maire à signer une nouvelle convention avec la Communauté de communes Centre Armor Puissance 4 relative à l'organisation des centres de loisirs.
- ▶ Autorise la Communauté de Communes Centre Armor Puissance 4 à adhérer au syndicat mixte de l'Oust et du Lié.

Etat civil

NAISSANCES

- Inès Guillot, fille de Virginie Guillot, domiciliée « 207 rue du Rouyo », née le 6 février à St-Briec.
- Natea Vieira, fille de Hugo Vieira Lamigo et Nina Bertran, domiciliés « 8 lot. Gicquel », née le 8 février à St-Briec.

DÉCÈS

- Marcel Hamonic, 71 ans, décédé le 11 février à St-Briec.

BONNES AFFAIRES

DIVERS

- Recherche terre végétale. Tél : 02 96 32 58 61
- A vendre cheminée démontée en granit jaune. Poutre bois moulurée, récupérateur de chaleur. Possibilité insert. 800 €. Tél : 06 71 59 47 30
- A vendre caravane 3 places avec auvent et carte grise. 350 €. Tél : 02 96 32 04 05
- A vendre 2 armoires anciennes, 2 buffets, 1 grande table de cuisine. Tél : 02 96 32 53 00
- Donne bouc mi-nain, 3 ans. Tél : 06 18 74 91 49

IMMOBILIER

- A louer maison à St-Julien : grand séjour, cuisine aménagée, 2 chambres, salle de bain, wc, jardin, cour fermée, garage. 630 €. Tél : 02 96 32 11 18 ou 06 08 80 66 47
- A louer à Plémy 2 maisons avec 3 chambres, loyer 500 €. Libres le 01/03/08 pour l'une et le 01/05/08 pour l'autre. Tél : 0
- A louer à Plaintel T5 grand confort. Tél : 02 96 32 02 96
- A louer T3, rue Notre-Dame, avec place parking, libre de suite, 460 € Tél : 06 70 71 76 56

VÉHICULES

- A vendre Ford Courier pour pièces, année 1995. Tél : 02 96 32 04 90
- A vendre Renault 9 GTL, 93 830 km d'origine, kit de freins, pneus neufs, prix à débattre. Tél : 02 96 58 19 08

**URGENCES ET PHARMACIE DE GARDE :
APPELEZ LE SAMU AU 15**

**PRENEZ
DATE**

Remise de vos articles mairie
VENDREDI 29 FÉVRIER 2008

Directeur de la publication : Joseph LE VÉE, maire Rédaction
Coordination : Mairie de Plaintel : 02 96 32 52 52
Site : www.mairie-plaintel.fr - E-mail : mairie@mairie-plaintel.fr
Conception - Réalisation Communicolor Plédran 02 96 42 24 85
Dépôt légal : Janvier 1998 - Tirage : 1700 exemplaires